

Le CHU de Bordeaux engagé pour l'égalité entre les femmes et les hommes

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, le CHU de Bordeaux tient à réaffirmer son engagement au profit de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Si vous souhaitez aller plus loin et réaliser des portraits, nous pouvons vous suggérer des personnalités féminines au sein de la direction générale du CHU, des cheffes de pôle et cheffes de service, des chercheuses...

Une politique volontariste

Premier employeur de Nouvelle-Aquitaine avec 14 000 salariés, le CHU de Bordeaux a mis en place depuis plusieurs années un protocole d'accord pour l'égalité entre les femmes et les hommes en associant les organisations syndicales. Depuis 2012, des données genrées sont insérées dans le bilan social annuel. L'accompagnement de la situation de grossesse et de la parentalité se traduit par la mise en place d'une cellule de maintien dans l'emploi susceptible d'accompagner les agents dans les situations de reprise du travail après arrêt. D'autre part, deux crèches sont gérées par le CHU de Bordeaux ; le CHU adhère au dispositif du chèque emploi service universel afin de permettre à ses agents de bénéficier d'aides à la garde d'enfants.

Une forte présence des femmes dans le corps médical

Parmi les médecins du CHU, 52% sont des femmes. Elles représentent également 57% des internes et 61% des étudiants.

Une surreprésentation des femmes dans le personnel non médical, des rémunérations favorables

Au sein du personnel non médical, les femmes représentent 84,31% de la catégorie A au CHU de Bordeaux contre une moyenne de 74% pour la fonction publique hospitalière et 64% toutes fonctions publiques (source: Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique- DGAFP 2016).

Concernant les écarts de rémunération, le salaire brut moyen du personnel non médical rapporté à l'équivalent temps plein (ETP) toutes catégories confondues est de 2417€ pour les femmes, 2390€ pour les hommes (données du bilan social 2017). Enfin, parmi les 10 rémunérations les plus élevées au CHU, 7 concernent des femmes.

Une gouvernance équilibrée

A la tête de la Direction générale, les postes de n°2 et n°3 du CHU sont occupés par une directrice générale adjointe et une secrétaire générale, et les femmes représentent 61% de l'équipe de direction.

Au sein de la Commission médicale d'établissement (CME), l'instance représentative des médecins à l'hôpital, la parité est quasiment respectée avec 33 femmes et 35 hommes.

Parité dans le secteur de la recherche

Enfin, parmi les 18 lauréats des appels à projets en recherche clinique nationaux et inter-régionaux 2018, 9 sont des femmes.